

# BULLETIN MUNICIPAL



JUILLET 2008



**Un regard sur NEVIAN...**



Névianais, névianaises,

Comme vous avez pu le constater, le bulletin municipal a été repensé pour une meilleure communication des décisions, des choix et des options que nous prenons tous les jours pour notre village.

Cet opus estival est financé par des publicités, ce qui permet une gratuité totale pour notre collectivité. Je remercie donc tous les professionnels qui ont participé à sa réalisation, ainsi que la commission « communication » qui a rédigé tous les textes, articles et illustrations.

L'équipe municipale que vous avez très largement élue en mars dernier pour gérer notre commune est pleinement au travail. Des commissions municipales ont été constituées afin de mener les réflexions thématiques qui s'imposent pour maintenir et développer une belle qualité de vie à Névian : sports, culture, communication, finances, travaux, école...

Les pages qui suivent vous renseignent sur la réalité des chiffres. Notre budget y est présenté, avec des éclatés permettant de mieux comprendre les obligations et les contraintes qui sont les nôtres. Nous avons cette année encore décidé de ne pas augmenter les diverses taxes d'imposition tout en mettant en œuvre une très importante politique de sécurisation du village, et en n'accentuant qu'avec modération et justesse notre endettement. C'est une gestion d'équilibre saine.

Vous trouverez également des rubriques consacrées à la vie associative, particulièrement riche dans notre village, au cadre de vie, aux travaux, à la citoyenneté et à l'histoire de Névian.

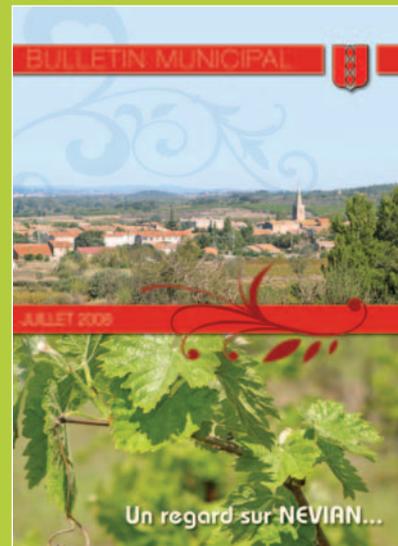
Mon souhait en ce début de mandat demeure que chaque névianais soit heureux d'appartenir à ce territoire audois qu'est Névian, et qu'il contribue quotidiennement à la promotion de cette appartenance.

Je souhaite également une vie encore plus riche et plus intense de nos associations, que nous aidons tant matériellement que par le biais de subventions de fonctionnement et exceptionnelles. S'investir dans le tissu associatif, soutenir par sa présence les manifestations organisées les plus diverses, c'est faire vivre son village, c'est le dynamiser, c'est créer une activité toujours très bénéfique pour la communauté.

Enfin, je souhaite avec conviction que les relations de cordialité qui doivent prévaloir entre citoyens d'un même village soient favorisées, dans un esprit de tolérance, de liberté, d'écoute et d'entraide.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Magali VERGNES,  
Maire de NEVIAN.*



## MAIRIE de NEVIAN

13, Avenue de la Gare

11200 NEVIAN

Tél : 04 68 93 60 55

Fax : 04 68 93 47 57

Email : mairienevian@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

Editorial .....	2
Les Elus .....	3
Infos diverses .....	3
Budget primitif 2008 .....	4 à 6
Armoiries .....	7
Travaux .....	8 à 9
Ecole .....	10
Commémoration 8 mai .....	11
Bibliothèque .....	11
C.C.A.S. ....	12
Repas des Aînés .....	12
C.C.F.F. ....	12
Interview Marie-Thérèse ACTIS ..	13
Citoyenneté .....	14 à 15
Associations .....	16 à 19

 **Création - Impression**  
**Régie Publicitaire** 

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

**Agendas de poche et de bureau - Bulletins municipaux**  
**Plans de ville - Guides pratiques et touristiques**  
**Magazines cantonaux et intercommunaux**  
Mobilier urbain d'information.

Z1. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75  
06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2  
**TÉL. : 04 92 271 389** • FAX : 04 93 312 147  
SITE WEB : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr) • E-MAIL : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr)

## LES ELUS

### Maire

1<sup>er</sup> Adjoint  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Conseillers

### Magali Vergnes

Paul Lazès  
Luc Garcia  
Jean-Pierre Bastélica  
Cyril Anton, Francine Bano, Edmond Baussan,  
Aurore Bazy, Magali Dols, Josy Dumas,  
Isabelle Garcia, Joseph Gasquez, Laetitia Perez,  
Paul Poulain, Gilles Sentost.

## LE PERSONNEL

Secrétaire général  
Secrétariat/Accueil  
Police municipale  
Garderie, cantine, école  
Cantine, ménage  
Ménage  
Bibliothèque, cantine, ménage  
Technique

Jean-François Albarel  
Marie-Thérèse Actis et Nadine Goulesque  
Jérôme Delorme  
Sandrine Rosier, Fabien Bastélica  
Blanche Actis  
Claudette Sierra  
Marie-Christine Brison  
Antoine Ségarra, Laurent Actis, Arnaud Garcia



# Infos diverses

## Les nourrices agréées

Les nourrices agréées ou assistantes maternelles, tiennent aujourd'hui un rôle important dans notre village puisque de plus en plus de jeunes familles font appel à leur service pour garder leurs enfants.

On en compte à ce jour 15 sur le village.

Elles sont regroupées au sein du RAM cantonal (Réseau d'Assistants Maternelles) dont le siège est à Bizanet et qui est un lieu de rencontre et d'échange. On peut joindre ce service en appelant le : 04 68 41 01 19

D'autre part la mairie a aménagé l'ancienne cour de la maternelle en aire de jeux pour les tous petits.

## « Gache pas ta vie »

La municipalité a décidé, en collaboration avec d'autres villes de la CAN, de renouveler l'opération « gâche pas ta vie ». Chacun a conscience des dangers de la route, aussi et afin d'en diminuer les risques, un service de bus nocturne est mis à la disposition des habitants qui souhaitent se rendre dans certains lieux festifs. Le coût de ce service est de 1 euro – aller et retour -. Pour plus d'information s'adresser en mairie.

## LA BIBLIOTHÈQUE SONORE

La bibliothèque sonore apporte son soutien aux personnes malvoyantes ; pour cela elle prête des livres enregistrés sur CD ou cassettes.

Permanences : lundi et vendredi de 14h30 à 17h30

## Présence verte

Ce service s'adresse aux personnes âgées seules ; il apporte une sécurité certaine puisque un interlocuteur est à votre écoute 24 heures sur 24.

Afin d'en faciliter l'accès, la municipalité prend à sa charge la moitié des frais d'installation soit 25 euros (l'autre moitié étant prise par l'association). Il reste à la charge de la personne le montant de l'abonnement (dont une partie peut être payée par le Conseil Général). Renseignements en mairie.

## La Maison de la Justice et du Droit

La Maison de la justice et du droit est installée depuis quelques années à la Maison des services, à Saint-Jean Saint-Pierre de Narbonne.

Le but de cette structure - la seule de ce type dans l'Aude - est de renseigner le public sur les démarches à engager face à un litige. Y siègent un médiateur pénal et plusieurs délégués.

Ce service est ouvert tous les jours de la semaine sauf le jeudi et une permanence gratuite est également tenue par les avocats du barreau de Narbonne le mercredi matin.

Renseignements au 04 68 90 31 54. ■



Bastide de Lena - 8 modules

# Budget Primitif 2008

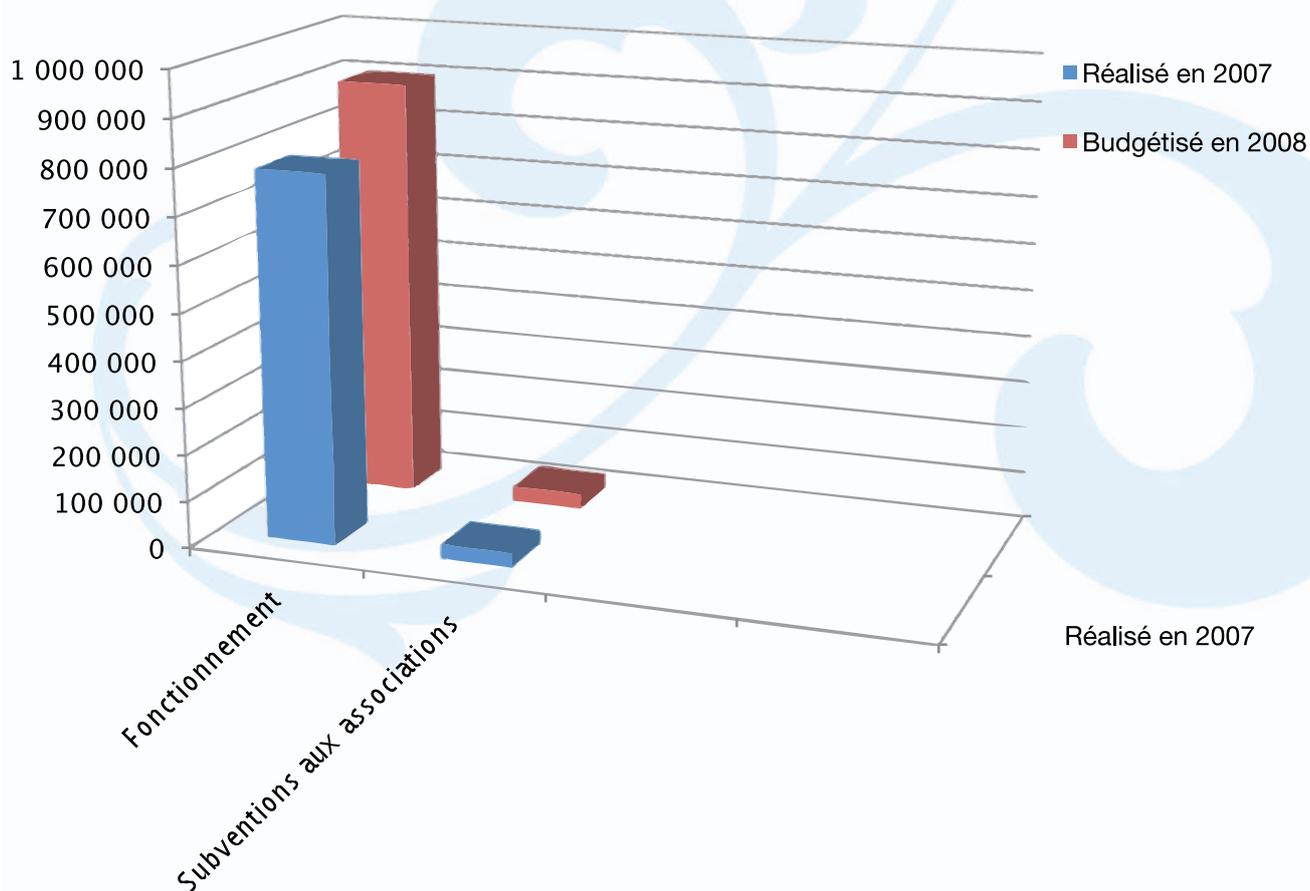
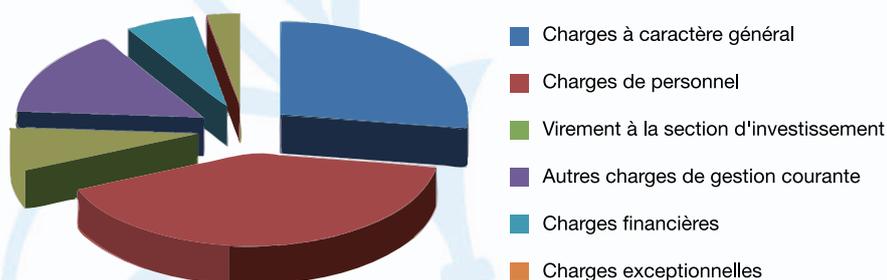
## Section de fonctionnement:

c'est la partie du budget regroupant toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire toutes celles qui reviennent régulièrement chaque année.

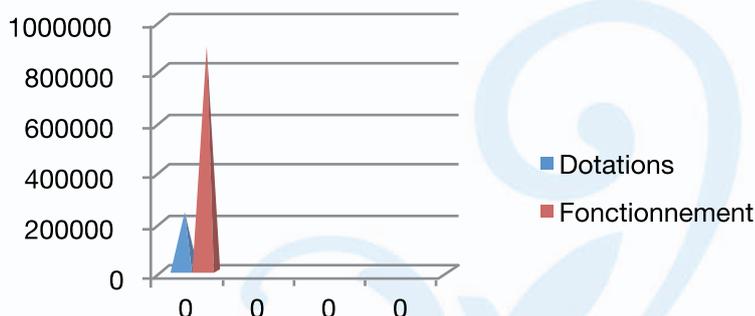
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général Fournitures, frais de gestion générale, impôts...	247 200
Charges de personnel	370 700
Virement à la section d'investissement	68 206
Autres charges de gestion courante Subventions, participations	135 728
Charges financières	54 100
Charges exceptionnelles	26 052
<b>TOTAL</b>	<b>901 986</b>



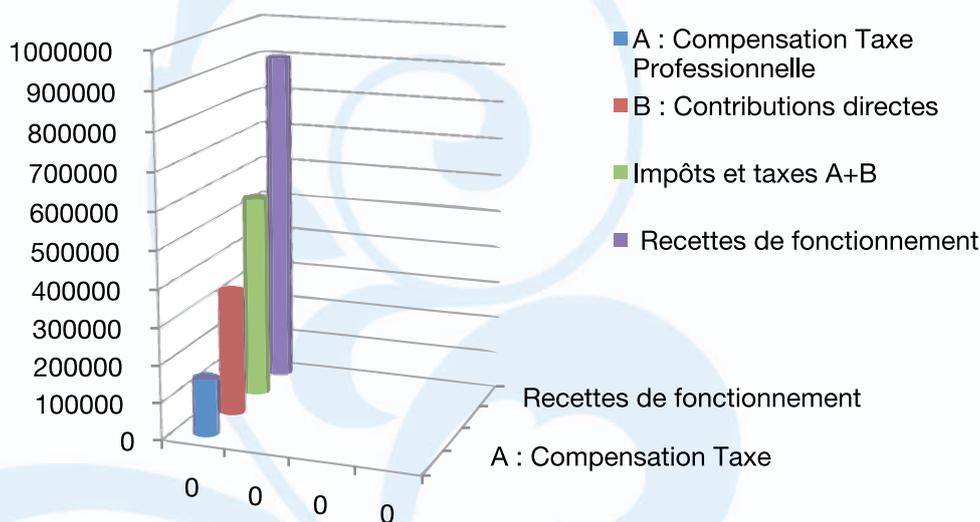
## LES DOTATIONS DE L'ÉTAT DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Ces dotations forfaitaires de l'état représentent moins du tiers des recettes de fonctionnement 2008

## LES IMPÔTS DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008

**Les contributions directes** (impôts directement payés par les administrés) représentent 37% des recettes de fonctionnement



Conformément à ses engagements le Conseil Municipal n'a pas modifié les taux d'imposition pour le budget 2008, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15,26%
- Foncier bâti : 26,98%
- Foncier non bâti : 78,35

Comparaison avec les taux moyens communaux de 2007 au niveau du département

%	Néviau	Aude	Différence
T.H.	15,26	14,86	+ 0,4
F.B.	26,98	31,38	- 4,4
F.N.B.	78,35	98,65	- 20,3

Avec un produit fiscal 2008 de 338 999 € les 3 taxes ne représentent que 37,5% des recettes nécessaires à l'équilibre du budget communal.

Le reversement de la compensation sur les taxes professionnelles par la Communauté d'agglomération de la Narbonnaise pour la somme de 154 000 € ( dont 100 000 € pour le parc éolien) correspond à 17% de ces mêmes recettes.

# Budget Primitif 2008

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2008

<b>ECLAIRAGE- ELECTRIFICATION RURALE</b>	Réfection éclairage public aux Arènes	130 000
	Extension du réseau d'éclairage public Rec d'Estric, traverse du Garrigot	
	Dissimulation réseau France Télécom et EDF	
	Mise en sécurité et conformité de bâtiment communaux	
<b>BÂTIMENT COMMUNAUX</b>	Réfection secrétariat Mairie	133 500
	Aire de jeu école	
	Achat de mobilier	
	Acoustique salle du Conseil	
	Création et aménagement de parking	
<b>VOIRIE</b>	Rue du 14 juillet, place et rue de l'Orbieu	851 000
	Aménagement de la place du bicentenaire : fontaine	
	Création de la nouvelle cour des écoles	
	Création de trottoirs	
<b>MATÉRIEL ET OUTILLAGE</b>	Balayeuse	19 000
	Illuminations, aspirateur, divers	
<b>DIVERS</b>	ONF : piste forestière au roc d'agel	35 000
	Plan communal de sauvegarde	
	Plan Local Urbanisme	
<b>OPÉRATIONS NON AFFECTÉES</b>	Travaux en régie	115 474
	Annuité en capital	
	Cautions locations	
<b>TOTAL</b>		<b>1 283 974</b>

## LES ARMES DE NEVIAN

Extrait du bulletin n°4 (Été 1991)  
Article écrit par Michel BERRUT

### Avec l'aimable autorisation de l'association Dal Mouli al Roc d'Agel

NEVIAN figure dans le dénombrement qu'effectuèrent, en 1271, devant les agents du Roi, le vicomte Aimeri IV (V) et son frère Amauri, avant de se partager le vicomté. C'est assez dire que Névia n'était pas trouvait dans le vicomté de Narbonne, et sous la suzeraineté des vicomtes, jusqu'à la réunion à la couronne de France en 1508, qui le fit passer sous la suzeraineté directe du Roi.

Mais que ce soit sous la suzeraineté des vicomtes de Narbonne ou des rois de France, Névia n'appartenait au Chapitre de la cathédrale St Just et St Pasteur de Narbonne, qui était à la fois son seigneur spirituel, étant le patron de son église St Paul, et son seigneur immédiat temporel, y ayant toute la justice, haute, moyenne et basse.

Les armes « de seigneurie » de Névia n'étaient donc celles de son seigneur, le chapitre de St Just et de St Pasteur, qui, comme chacun sait était « d'argent à la croix de gueules » (Armorial Général de France, Montpellier-Montauban, p.73) c'est-à-dire blanc avec une croix rouge, comme on peut le voir en maint endroit dans la cathédrale de Narbonne, et également sur le beau plan conservé à la mairie de Névia.

Mais, en 1696, Louis XIV, fort à court d'argent, décida pour s'en procurer que les particuliers et les communautés du royaume auraient à faire enregistrer leurs armes – contre finances, bien entendu !

Ce fut un vrai roman, avec force péripéties, et qui dura jusqu'en 1709, car les français, comme chaque fois qu'il s'agit de verser de l'argent à l'Etat, se dérobaient à qui mieux mieux. Il fallut en venir à faire imprimer à l'avance des rôles où étaient inscrites toutes les personnes et les communautés que l'on estimait devoir porter des armoiries ; et si elles n'en déclaraient pas, il leur en était imposé et attribué d'office. Le tout était inscrit et peint sur l'Armorial Général de France, confié à la garde de Charles-René d'Hozier qui a laissé son nom à cette énorme collection conservée à la Bibliothèque Nationale à Paris. Les commis de d'Hozier avaient ouvert des bureaux dans chaque chef-lieu de diocèse du Royaume, et ils y enregistraient les déclarations ou en imposaient quand les déclarants étaient défaillants ou ne possédaient point d'armoiries.

Ils arrivaient avec un lot de dessins tout imprimés, propres à chaque bureau, et dont

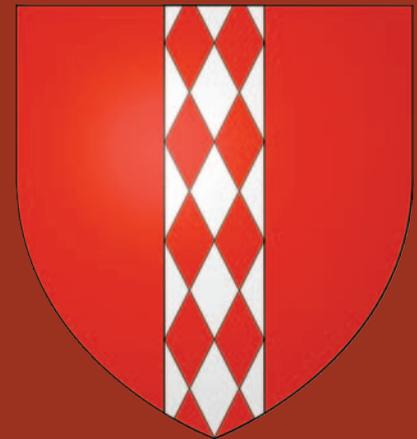
ils se contentaient de varier les métaux (or et argent, c'est-à-dire jaune et blanc), les émaux (azur, gueules, sinople et sable, c'est-à-dire bleu, rouge, vert et noir) et les fourrures (hermine et vair) suivant un ordre invariable.

C'est avec ce moyen qu'ils attribuèrent des armes aux « communautés d'habitants » d'une foule de villages français, qui n'en avaient jamais eues. Pour le Narbonnais, les dessins en question étaient soit un chef (bande horizontale au sommet de l'écu), soit un pal (bande verticale au milieu de l'écu), soit une fasce (bande horizontale au milieu de l'écu), couvertes de losanges allongés appelés « fuseaux », en nombre indéfini. Ce sont les « blasons aux losanges » de la campagne narbonnaise, tous pareils, et tous différents, parfois malheureux esthétiquement quand l'alliance des couleurs est fâcheuse ; d'autres fois très heureux et décoratifs, surtout quand il n'y a que deux couleurs.

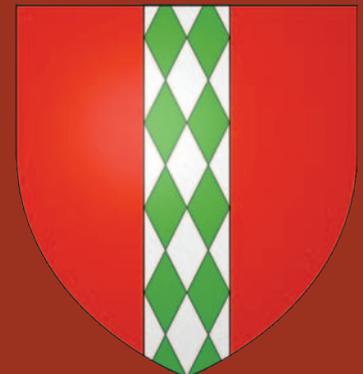
Dieu merci, c'est le cas pour Névia, qui reçut le blason « de gueules à un pal fuselé d'argent et de gueules » (Armorial Général de France, Montpellier-Montauban, p.1507), c'est-à-dire rouge avec une bande verticale couverte de losanges blancs et rouges, ce qui a en outre le mérite de rappeler les couleurs du blason du Chapitre de St Just.

Lorsqu'on le dessine, peu importe le nombre des losanges : c'est l'affaire de dimensions et de goût. Il faut seulement que ce soient les demi-losanges qui touchent le fond rouge, pour une raison de graphisme visuel évident. Ces blasons « aux losanges » ont été longtemps méprisés et méconnus ? C'est vrai qu'à l'époque ils ont été fabriqués à la chaîne, et imposés à des communautés qui ne s'en souciaient pas, qui ne les avaient pas demandés, et qu'ils fallaient les payer de surcroît !

Mais maintenant ces armes ont trois siècles ; elles sont devenues vénérables ; elles se ressemblent, c'est vrai, mais cela fait sentir aux villages leur commune appartenance à la patrie narbonnaise, de la même façon que les blasons en Y sont communs à tous les bourgs et villages de la campagne biterroise. Et surtout, ces armes qui datent pourtant du règne de Louis XIV, sont des armes véritablement « civiles », plus du tout seigneuriales, attribuées à des communautés d'habitants libres et organisés ; on pourrait à juste titre dire que ce sont des armes républicaines avant la lettre, et à ce titre doivent nous être chères. ■



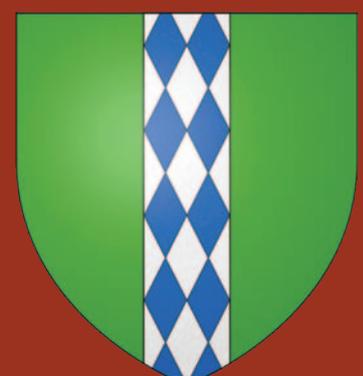
Quelques exemples  
des communes voisines :



MARCORIGNAN



MOUSSAN



BIZANET



Grâce à une gestion rigoureuse, l'année 2007 a permis de dégager un excédent de plus de 130 000 euros qui seront affectés en section « investissement ».

Ainsi, les ressources propres de la commune auxquelles vient s'ajouter un emprunt de 450 000 euros vont permettre de réaliser en 2008 un vaste programme de travaux d'un montant total de 1 283,974 euros, y compris les opérations non affectées.

Ces travaux concernent principalement nos infrastructures : voirie et réseaux, et le patrimoine de la commune.

Rappelons ici que les dépenses de Fonctionnement - nécessaires comme leur nom l'indique pour assurer le fonctionnement en moyens et personnels des services de la commune - sont « consommées » dans l'année, alors que les dépenses d'Investissement permettent de sécuriser l'avenir en modernisant nos équipements, en maintenant notre patrimoine et en mettant à niveau nos installations.

Ce programme de travaux a été exposé par Mme le Maire lors de la présentation de ses vœux en janvier 2007 et 2008. Il s'articule autour des rubriques suivantes :

## I – Travaux de voirie

a) reconfiguration complète de la voirie Avenue de Marcorignan, avec abaissement du niveau fini du tapis de roulement, collecte des eaux pluviales, création de trottoirs sécurisés par des potelets ou des

balustres, reconstitution des placettes en pavés (Place de la Fontaine, Place du Bicentenaire). La réfection complète de cet axe principal et traversant du village se poursuit Rue de la République/intersection du Bicentenaire et début de l'Avenue de Villedaigne.

b) revêtement en enrobé de la traverse des Garrigots, du chemin du Rec d'Estric, élargissement de l'entrée du chemin de la Jasse et abords du cimetière.

c) création de 2 ralentisseurs avenue de Marcorignan et reprise des existants route des Clottes, passages traversant surélevés avenue de Marcorignan aux abords des Ecoles et au carrefour de la Place du Bicentenaire.

d) signalétique : avec la création d'une zone de circulation 30 km/h., marquage au sol et adaptation de la signalétique de circulation.

L'ensemble de ces travaux de voirie va permettre une circulation des véhicules plus fluide, avec une réorganisation du stationnement, des zones protégées pour le cheminement des piétons, ce qui n'existait pas auparavant, ainsi qu'une aire d'attente des parents et des élèves devant l'entrée des écoles hors des risques liés à la circulation des véhicules.

## II – Interventions sur les réseaux

a) eaux pluviales et eaux usées. Profitant de la réalisation des travaux de voirie, le réseau de collecte des eaux pluviales a été redimensionné et amélioré Rue de la République (caniveaux, avaloirs, conduites) et Place de la République.

De même, le réseau d'assainissement (eaux usées) a été remplacé depuis la Rue de la République jusqu'à la station d'épuration. On dispose aujourd'hui d'un réseau de collecte d'un diamètre de 150 à 200 cm dans ce secteur.

A noter au passage que l'abaissement du niveau fini de la voirie Avenue de Marcorignan a pour conséquence avantageuse de protéger les seuils d'accès aux maisons des riverains lors des fortes précipitations.

b) le réseau gaz. Réfection totale du réseau gaz Cité des Arènes.

c) les réseaux secs. Préparation des fourreaux pour la mise sous terre du réseau électrique et téléphonique Avenue de Marcorignan.

Remerciements aux Néviais pour leur patience et le respect des itinéraires provisoires mis en place, durant ces longs travaux ; ces quelques désagréments étant inévitables.



## III – Rénovation des bâtiments communaux

a) le foyer :

- réfection complète de l'acoustique murs et plafond
- reprise et mise aux normes de toute l'installation électrique
- création d'une nouvelle scène plus basse
- création d'une nouvelle buvette

b) la mairie

- travaux de rénovation de la cage d'escalier : sol, peintures, doublage, éclairage et faux plafonds
- amélioration de l'acoustique dans la salle du Conseil, faux plafonds et éclairage intégré.

## IV – Acquisition de mobiliers urbains

Achat et pose de candélabres Chemin des Arènes et traverse des Garrigots  
Achat de mobilier de jeux de plein air devant équiper l'aire dédiée aux activités encadrées par les assistantes maternelles.



Quelle plus value pour les Néviens ?

C'est l'impression de rénovation du village qui prédomine lorsqu'on emprunte les voies qui ont été refaites, avec les placettes pavées qui n'attendent plus que les derniers éléments de décoration : fontaine, candélabres et jardinières.

Mais ces travaux, qui ont fait l'objet d'une préparation globale, ont largement été imprégnés par l'aspect sécuritaire.

Il s'agissait de sécuriser l'une des zones les plus denses en circulation piétonne du village, où, quatre fois par jour, un flot de piétons et bicyclettes – à majorité des enfants

– croisait le flux des véhicules, et ceci,.... sur la même chaussée.

En contrepartie, cela implique maintenant le respect par chaque concitoyen de tous les dispositifs qui ont été prévus :

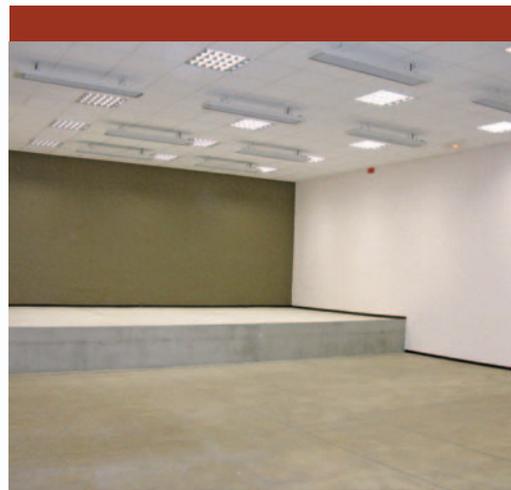
- respect de la vitesse limitée : une zone 30 km/h a été créée. La circulation dans cette zone est contrôlable par la Gendarmerie Nationale.
- respect des zones de stationnement (de non stationnement devrait-on dire !). Ces zones autorisées sont balisées, les zones interdites sont signalées par des bandes jaunes. Le contrôle de la réglementation concernant le stationnement entre dans la compétence de notre Garde Municipal tout à fait habilité à verbaliser les contrevenants récidivistes.
- des ralentisseurs ont été installés. Ces équipements sont quelquefois mal perçus au début par les conducteurs. Ils ont pourtant une vocation utile : celle de ramener la vitesse en deçà du seuil de la limitation. Ils doivent être acceptés et compris comme un élément de Sécurité Collective. Ces ralentisseurs nous avaient été demandés lors des réunions de quartier.

Ainsi, des préoccupations sécuritaires ont manifestement imprégné la conception du projet. Les effets seront d'autant plus profitables que les dispositions prises seront respectées par tous. La sécurité n'étant pas uniquement une affaire de réglementation mais plutôt des comportements collectivement partagés

La gestion budgétaire de la Commune, en laissant une place importante aux investissements, en ayant modérément eu recours à l'emprunt a permis à notre village de réaliser en 2007-2008 ce vaste programme de travaux. D'autres tranches de ce programme sont en préparation.

Les « Néviens » ont bien été au centre de nos préoccupations, puisqu'on s'est attaché à améliorer leur cadre de vie, dans un environnement plus facilitant, sans oublier l'esthétique.

C'est bien la modernité de notre village qui est en jeu. ■



## L'école primaire de Néviau

En préambule, il est toujours bon de se rappeler que l'école n'est pas une garderie, elle a un rôle vital dans notre société. Pour que les élèves apprennent et progressent, les enseignants doivent pouvoir faire correctement leur travail. Il est donc nécessaire d'avoir une structure et un environnement propices aux apprentissages scolaires. Cela nécessite, en permanence, un investissement important de la part de tous les partenaires concernés : enseignants, municipalité, parents et habitants du village.

Composée actuellement de six classes, deux maternelles et quatre élémentaires, l'école a grandi avec le village. Le bâtiment de 1882 avec ses deux classes d'origine a été modifié lorsqu'il a fallu créer une troisième unité puis il s'est vu adjoindre les anciennes douches municipales tout d'abord réaménagées en quatrième salle de classe puis agrandies (salle d'évolution, bibliothèque municipale). Lorsqu'en 1999 et 2000 les effectifs ont augmenté, il a fallu construire un nouveau bâtiment pour accueillir deux classes supplémentaires à la rentrée 2001. Depuis la structure s'est encore étendue avec le bâtiment de la cantine et la création de la nouvelle cour de récréation. Son évolution n'est pas figée puisque, si la population du village progresse des possibilités d'extension existent grâce, entre autre, à la transformation du second appartement d'instituteur.

Donc Néviau s'est doté d'une structure existant depuis le début de la scolarité obligatoire en France, prête à relever les défis de l'avenir en évoluant toujours selon les besoins de l'école et du village (BCD et Bibliothèque municipale liées, cour de récréation adaptée aux élèves mais également à l'organisation des fêtes estivales, locaux mis à disposition d'associations hors temps scolaire...).

Mais une école ce n'est pas seulement une construction, sa raison d'être vient des élèves qui l'utilisent. A Néviau, 110 familles pour 140 enfants de 2 ans et demi à 11 ans bénéficient de ce service de proximité. Pas moins de 11 salariés assurent le bon fonctionnement de l'ensemble : les 7 enseignants, 6 affectés sur les classes plus un à mi-temps sur l'école (complément d'un temps partiel et décharge de direction) mais également les 4 agents municipaux, aides en maternelle faisant fonction d'ATSEM et employés de service pour la cantine et le ménage.

Le fonctionnement de cet ensemble est assuré conjointement par la municipalité (structure et financement) et les enseignants (partie scolaire). Les parents contribuent également à la vie de l'école : les 12 parents d'élèves (6 titulaires et 6 suppléants) élus en début d'année mais également tous ceux qui participent aux activités scolaires (gestion de la bibliothèque de l'école, accompagnement

aux sorties, aide à la mise en place des diverses manifestations qui ponctuent l'année scolaire...).

A Néviau, le terme école du village n'est pas un vain mot, à l'investissement de tous les partenaires cités ci-dessus, au partage des locaux, s'ajoutent les actions en liaison directe avec la commune.

L'année scolaire débute généralement par une journée d'échange et de présentation entre les associations sportives de Néviau et les élèves. Ensuite, fin septembre, dans le cadre d'une opération internationale de protection de l'environnement, les écoliers invitent tous les Néviauais à participer avec eux à l'opération Nettoyons la Nature. Le défilé d'ouverture de la fête du village, le second week-end de décembre et la tombola de Noël de l'école amènent les enfants à rencontrer les habitants une fois de plus. Enfin la kermesse et le repas de l'école, ouverts à tous, permettent à ceux qui le souhaitent, de venir à la rencontre de ce lieu important de la vie du village.

**La date de la rentrée pour tous les écoliers néviauais est fixée au mardi 2 septembre 2008. ■**



# Commémoration du 8 mai

Ce jeudi 8 Mai, l'espace autour du Monument aux Morts avait du mal à contenir les nombreuses personnes venues assister à cette commémoration.

C'est depuis la mairie que le défilé a démarré au son de la 2<sup>ème</sup> DB, avec à sa tête le drapeau tricolore porté par un ancien combattant, suivi des élus, des enfants des écoles et de la population.

Après une magistrale interprétation du « Chant des Partisans » par le Choeur de Névia, Madame le maire, accompagnée d'un ancien combattant déposait la gerbe du souvenir et lisait le message du secrétaire d'état à la Défense, Jean-Marie Bockel.

Une minute de silence était ensuite observée, suivie d'une poignante « Sonnerie aux morts » interprétée par Gilles et Geoffrey, avant de conclure la cérémonie par « la Marseillaise » chantée magnifiquement par le Chœur de Névia.

La population était ensuite invitée au pot de l'amitié offert par la municipalité dans la cour des écoles.

Merci à la population néviaise d'avoir largement participé à cette commémoration... pour ne pas oublier cette tragique période de l'Histoire ! ■



## Bibliothèque

Le conseil municipal a renouvelé l'enveloppe attribuée à notre bibliothèque soit la somme de 800 euros. Cette décision mérite d'être soulignée car elle montre la volonté des élus de contribuer au développement de la culture, notamment au travers de la lecture.

S'il est vrai que grâce au bibliobus de la bibliothèque départementale, aux dons de particuliers, notre fond s'élève à plus de 3000 livres, nous savons aussi que vous réclamez de plus en plus des best-sellers qui font l'actualité. Avec l'aide d'un libraire, nous achetons dans une gamme très large qui devrait satisfaire de nombreux lecteurs (mais vos suggestions seront les bienvenues !).

De plus de nombreuses BD et contes sont à disposition des plus jeunes

Notre bibliothèque essaye de s'ouvrir à d'autres activités comme des expositions (au mois de mai pour la fête des fleurs, plus de 300 visiteurs), contes pour les tous petits, aide aux devoirs en période scolaire, informatique et initiation à Internet,....

Le développement et le rayonnement de notre bibliothèque passe par les crédits qui nous sont alloués mais également par l'engagement des personnes qui y consacrent beaucoup de leur temps.

Merci à Marie-Christine, Martine, Brigitte et Guylaine. ■



# CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Les communes ont un rôle important en matière sociale, d'autant que le contexte actuel entraîne quelquefois des situations bien pénibles. Notre municipalité engage ses efforts dans ce domaine et apporte son aide aux plus défavorisés.

Le CCAS existe dans toutes les communes puisque obligatoire.

A quoi sert-il ?

Depuis 1984, le Conseil Général a en charge une large partie du secteur social : aide médicale, aide sociale à l'enfance, aide sociale aux familles, aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Néanmoins, le rôle du CCAS n'en est pas pour autant négligeable.

Il a des compétences obligatoires (constituer et tenir à jour un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale, un fichier

des personnes à risque dans le cadre du plan canicule, ou en cas d'inondation ou de neige).

Il dispose ensuite de compétences facultatives qu'il exerce en fonction de son engagement en matière sociale et qui varie bien évidemment d'une commune à l'autre. A titre indicatif et pour notre village, citons les actions :

- en faveur des jeunes enfants : espace enfant avec jeux dans la cour de l'ancienne maternelle
- en faveur des personnes âgées avec « la journée des Aînés » (repas, animation), aides à domicile, soins infirmiers et portage des repas avec le concours du SIVOM, assistance téléphonique (Présence Verte)
- en faveur des personnes nécessiteuses par l'attribution de secours financiers ou sous forme de bons alimentaires

La volonté des membres du CCAS aujourd'hui est non seulement d'apporter leur solidarité aux personnes nécessiteuses mais d'intervenir dès les premières difficultés par un soutien préventif.

**Composition du CCAS :**

**Présidente :** Magali Vergnes

**Vice président :** Paul Lazès

**Membres élus :** Francine Bano, Magali Dols, Josy Dumas, Paul Poulain

**Membres désignés :** Jean-Pierre Dunyach, Simone Jouet, Anne-Marie Lasserre, Jean Pontier, Monique Foissac. ■

## Repas des aînés

C'est un rendez-vous qui fait maintenant partie des incontournables de Néviau ; le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS.

Les invitations, pour cette nouvelle édition 2008, avaient été lancées pour le jeudi 24 janvier à 12h00 dans un foyer tout fier de nous faire découvrir son récent « relooking ».

Madame le Maire et son conseil avaient confié la lourde tâche de concocter ce fameux repas à Monsieur Nègre, traiteur de

son état, et dont il est maintenant inutile de vanter les mérites tant les occasions de bénéficier de ses talents culinaires ont été nombreuses.

C'est donc 133 « retraités » qui prenaient place autour d'une table magnifiquement dressée. Au vu de ce succès on peut dire qu'à Néviau les liens d'amitiés ne sont pas près de s'éteindre...

Une fête digne de ce nom, ne pouvant exister sans la musique, les chansons et la

danse, ce sont les « Showgirls » qui ont apporté à cette journée le rythme.

Là encore le style était différent, et personne n'a pu se plaindre de la prestation de ces deux magnifiques jeunes femmes dont la voix et la plastique n'ont pu que ravir l'assemblée...

Les personnes qui, malheureusement, n'ont pu assister à cette fête, du fait de leur santé défaillante, ont reçu une boîte de chocolat ; petite compensation mais le cœur y était et tous nos vœux allaient vers eux. ■

## C.C.F.F. (Comité Communal Feux de Forêts)

### STAGE DE PILOTAGE de 4x4 à Château Lastours

Les bénévoles des C.C.F.F. étaient conviés samedi 23 février 2008 au Château de Lastours pour une journée de formation aux techniques de pilotage de 4x4. Le nombre de places, malheureusement réduit, n'a permis qu'à une petite dizaine de nos bénévoles néviauais d'y participer.

La matinée, plutôt fraîche, a été consacrée à la formation théorique et technique, et a été extrêmement enrichissante sur bien des points : caractéristiques des véhicules, garde au sol, empattement, angle ventral, notions de démultiplication des vitesses, croisement de pont, utilisation du

différentiel, solutions en cas de perte d'adhérence, position de conduite, maniement des commandes, choix des trajectoires de montée et de descente, franchissement d'un dévers, d'ornières, de bourbiers et de saignées... Une foule de questions a fort logiquement assailli les intervenants, professionnels de la conduite sur piste, qui ont répondu avec beaucoup de pertinence et d'intérêt.

Les stagiaires se sont ensuite retrouvés à la BERGERIE, restaurant niché sur le domaine du Château de Lastours, surplombant un panorama sauvage et grandiose de pierrailles calcaires et de garrigue aux senteurs de laurier, de romarin et de lavande. Les mets et vin du terroir furent

d'ailleurs en pleine harmonie avec l'architecture de cette auberge, faite de vastes arcs en plein cintre soutenant une superbe voûte, donnant un cachet rural bien particulier.

L'après-midi fut consacré à la pratique sur un circuit difficile où le calme et la maîtrise de chaque pilote a été mis à rude épreuve pendant quelques heures. L'équipe néviauaise a franchi tous les obstacles proposés sans encombre, se préparant ainsi va le u r e u s e m e n t a u x é p r e u v e s de patrouillage et de surveillance de cet été 2008. Un diplôme de 1er degré de pilotage 4x4 a ensuite été remis aux stagiaires avant que ne sonne l'heure du retour dans nos villages respectifs. ■

# Interview de Marie-Thérèse ACTIS

## • Depuis combien d'années êtes-vous en poste à Néviau ?

J'ai été recrutée par la Mairie de Néviau, après concours, le 16 mai 1980 en qualité d'agent de bureau dactylographe à temps partiel puis à temps complet à partir du 1er novembre 1984.

J'ai gravi les différents échelons et grades et je viens d'être promue rédacteur territorial depuis le 22 février 2008.

## • Avec combien de maires avez-vous œuvré depuis votre nomination ?

Monsieur Jacques DELMAS était Maire à mes débuts puis se sont succédés Messieurs Joseph DOREY, Jean-Pierre DUNYACH et depuis novembre 2004 Madame Magali VERGNES.

## • Avec qui avez-vous travaillé au secrétariat durant toutes ces années ?

Côté secrétariat : René RICARD m'a appris le métier avec patience, compétence et rigueur. J'ai œuvré à ses côtés pendant 18 ans. Eric FRANCISCO lui a succédé et à mon tour, je lui ai fait partager mes connaissances pendant 1 an et demi. Puis Georgette DOMIN a apporté son expérience pendant 4 ans et depuis juillet 2004, Jean-François ALBAREL a pris les rênes du secrétariat.

A mes côtés, depuis 6 ans, Nadine GOULESQUE apprend elle aussi les rouages de notre métier qui demande rigueur, discrétion, altruisme, persévérance, polyvalence et esprit de synthèse. Guillaume VINCENT est venu, lui aussi pendant plus de 5 ans, apporter son aide en qualité d'emploi jeune.

## • Comment votre poste a-t-il évolué ?

J'aime passionnément mon métier qui m'a beaucoup apporté, enrichi mes connaissances et donné le goût de l'initiative. Il ne se borne pas seulement à l'accueil du public, des tâches diverses et nombreuses nous incombent : état-civil, organisation des élections, aide sociale, gestion de l'agenda des élus, courrier, etc.

Mes relations avec mes collègues et les élus qui se sont succédés ont toujours été excellentes, je leur sais gré de leur bonne humeur et optimisme, ce qui n'est pas toujours évident face aux lourdeurs administratives qui s'accroissent de jour en jour.

Certes, tout n'est pas rose, il faut gérer parfois la mauvaise humeur des administrés (source de stress pour nous), s'investir dans des événements difficiles, les inondations de



novembre 1999 ont marqué douloureusement ma carrière.

Malgré tout servir administrés et élus reste une réelle satisfaction.

## • Comment avez-vous prévu d'occuper votre retraite ?

Je vais larguer les amarres pour de grandes vacances début octobre et cette retraite tant attendue et redoutée aussi, je vais la consacrer aux voyages (réels et virtuels), m'occuper plus souvent de ma petite-fille, m'adonner au plaisir de la déco et des loisirs créatifs, également pratiquer plus régulièrement marche et gym afin d'entretenir ma forme. ■





## CITOYENNETE : Notre environnement

Comme le souligne régulièrement Nicolas HULOT, « l'Écologie est aussi et surtout un problème culturel ». Aussi, il est nécessaire pour une réelle protection environnementale, pour l'économie des ressources naturelles et non renouvelables ainsi que pour la préservation des générations futures d'intégrer une démarche citoyenne au quotidien. Celle-ci se matérialisera pour chacun d'entre nous inévitablement par la gestion de nos déchets ainsi que par l'adoption de nouvelles habitudes et de nouveaux comportements, des éco-gestes. De cette prise de conscience répétée inlassablement par tous découleront la conservation du patrimoine naturel, la préservation de notre santé et la perspective de laisser une planète propre à nos enfants et à nos petits-enfants.



## LE TRI SELECTIF : une nécessité

Avant de trier, vous devez veiller à réduire votre production de déchets ainsi que votre consommation d'emballages :

- avant d'acheter, pensez que vous achetez non seulement le contenu mais aussi son emballage, ainsi que tous les problèmes liés à son élimination,
- achetez de préférence des produits et des matériaux renouvelables et recyclables, et mieux encore, des produits issus de produits recyclés,
- achetez en priorité des articles portant un éco-label officiel, notamment l'éco-label européen, la marque NF Environnement, le label FSC ou le label AB.

Où que vous soyez (maison, travail, école, vacances, etc.), séparez les matériaux recyclables par grandes familles (verre, journaux et cartons, plastique...). Lorsque vous en avez la possibilité, créez une poubelle spéciale pour chaque catégorie de déchets, de façon à pouvoir facilement, rapidement et de façon ludique (vos enfants vont adorer) vous rendre dans les points de collecte du village.

Néviau compte 5 points bleus de collecte des déchets (Entrée chemin du Cros, Parking Espace Culturel, Chemin de la Bade, Lotissement des Arènes, Hameau de Laparre) qu'il appartient à chacun d'utiliser

correctement. Ces zones sont composées de gros containers identifiables de par leur couleur, chacune correspondant à une caractéristique bien précise :

- **le BLEU** : journaux, magazines, prospectus, annuaires...
- **le JAUNE** : bouteilles en plastique, boîtes en métal, briques alimentaires...
- **le VERT** : bouteilles, pots et bocaux en verre...

Le recyclage offre une seconde vie à vos déchets. Par exemple, il faut savoir qu'une trentaine de bouteilles en plastique permettent de réaliser 1 pull polaire et qu'il ne suffit que de 700 canettes en aluminium pour fabriquer un vélo.

Le verre quant à lui est recyclable infiniment et à 100 %, c'est pourquoi il est ramassé à part et recyclé en dehors des autres déchets. Chaque tonne de verre recyclée permet d'économiser 120 kilos de pétrole, ce qui de nos jours est loin d'être négligeable.

Le plastique est de plus en plus souvent recyclable. Une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 kilos de pétrole !

Après avoir procédé à ce tri écologique, votre poubelle ne doit plus comporter que des déchets ménagers ultimes (non recyclables) qui trouveront leur place :

- dans votre bac à compost (résidus de tonte et de taille mélangés avec vos épluchures de légumes, reste de viande, marc de café, sachets de thé, cendre de bois, suie, coquilles d'œufs...) pour donner un excellent engrais naturel « fait maison » pour vos jardins et potagers. Les composteurs individuels peuvent être achetés auprès de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, route de Perpignan, à l'Hélistation (permanences de vente les lundi et vendredi matin, 10 euros le composteur, sur présentation d'un justificatif de domicile),
- dans les 70 containers de couleur grise disposés sur le territoire communal.

Certains containers se remplissent plus vite que d'autres, il est donc recommandé de parcourir quelques mètres supplémentaires et de déposer sa poubelle en sachet fermé par un lien quand votre container habituel est déjà plein. Ils sont relevés sur tout le territoire communal par la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise les mardi, jeudi et samedi matin.

Enfin, pour vos déchets verts (tontes de pelouse, feuilles, petits branchages...), pour vos encombrants (vieux matelas, meubles...), pour vos gravats (briques, parpaings...) ou pour les produits toxiques (piles, peintures, solvants, cartouches d'imprimante, acides, huile de vidanges...), il vous appartient de les déposer à la déchetterie intercommunale Marcorignan-Moussan-Néviau, route de Moussan. Les heures et jours d'ouverture sont :

**LUNDI 9h/12h et 13h30/17h30**  
**JEUDI 9h/12h et 13h30/17h30**  
**SAMEDI 9h/12h et 13h30/17h30**

## AIDEZ LA PLANETE.... chez vous

Concernant justement les produits toxiques, il est essentiel de réduire leur utilisation en les remplaçant par des produits plus naturels et bien moins nocifs. Par exemple, à la place de produits désodorisants, aérez particulièrement certaines pièces d'habitation (toilettes, cuisine...), déposez dans votre réfrigérateur un demi citron à peine utilisé : il absorbera les mauvaises odeurs.

Redécouvrez le vinaigre d'alcool blanc qui détartre efficacement (robinetterie, fer à repasser, cuvettes de toilettes, baignoires...), qui nettoie les vitres, les pare-brises et les miroirs, qui fait briller les sols (notamment les carrelages) et qui nettoie les cuivres (associé au blanc d'œuf avec une pincée de sel).

Pensez également :

- **au bicarbonate de soude** : qui remplace avantageusement les produits pour décaper le four,
- **à l'alcool à brûler** : qui nettoie également vitres et miroirs,
- **au savon noir** : qui nettoie efficacement les sols et qui, (légèrement dilué) débarrasse les plantes des pucerons et autres parasites.

Votre jardin doit utiliser exclusivement des produits biologiques, solutions alternatives efficaces aux produits pesticides qui sont absorbés dans notre alimentation, chaque année, par chacun d'entre nous et bien involontairement, à hauteur de 1500 grammes. A la place des produits phytosanitaires :

- répandez donc des cendres contre les limaces,
- achetez des coccinelles pour vous débarrasser des pucerons,
- plantez de l'euphorbe épurge, de la fritillaire, des narcisses ou de la ciboulette à la place des taupicides,
- étalez vos tontes le long des allées,
- pratiquez le désherbage manuel,
- utilisez le purin d'ortie contre les algues, les lichens ou le mildiou,
- posez un pot de menthe pouliot sur votre terrasse contre les moustiques,
- utilisez de la bouillie bordelaise contre les maladies de vos plantes.

## LE CHIEN CITOYEN

Parmi les soucis qui ponctuent le quotidien figure bien souvent l'intégration des chiens dans la société, ou plutôt, le civisme de leur propriétaire. Avoir un animal de compagnie n'est en soit pas un problème, bien au contraire. C'est un choix qui génère du plaisir, du jeu, de l'affection, du lien social, qui est extrêmement bénéfique pour la santé de l'homme et qui permet aux plus jeunes de se responsabiliser et de s'épanouir.

Encore faut-il être certain que ce choix ne devient pas rapidement un fardeau pour ses proches, puis une contrainte pour ses voisins, puis un risque pour la population du village avant de se muer en une irresponsabilité pleine et entière.

Il est des règles de base qu'il convient de rappeler ici encore une fois à tous les propriétaires de chiens de notre village :

- la divagation d'un chien est totalement interdite,
- le propriétaire doit toujours ramasser les déjections de son chien,
- l'éducation d'un chien est de la responsabilité de son maître,
- l'immatriculation d'un chien est obligatoire (non pas celui du collier),
- la vigilance du maître aux aboiements intempestifs de son chien doit être réelle.

Afin de mieux répondre à l'ensemble de ces problématiques, des actions ont été engagées par la municipalité depuis l'an dernier :

- installation de bornes de distribution gratuite de sachets à déjections canines,
- multiplication d'informations au public sur cette thématique,
- organisation de la journée du chien citoyen névianais du 16 février 2008,
- soutien permanent du club local d'éducation canine (cours d'éducation canine gratuits),
- conseils et recherches de solutions adaptées (colliers anti-aboiements, clôtures mal fermées, habitudes familiales à revoir...)

Enfin, les chiens de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être enregistrés en mairie, doivent être muselés et tenus en laisse sur la voie publique (loi janvier 1999).

En outre, chaque propriétaire d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie doit pouvoir présenter à n'importe quel moment l'ensemble des documents en cours de validité relatifs à son chien à tout représentant des forces de police ou de gendarmerie sous peine de contraventions.

Après le temps de l'information et celui de la sensibilisation, viendra logiquement le temps longtemps éludé de la punition. Certaines communes n'hésitent pas à verbaliser les contrevenants d'ammendes pouvant aller de quelques dizaines à plusieurs centaines d'euros pour une seule crotte de chien non ramassée...

Faut-il en arriver là ?... ■



## AGILITY-CLUB NEVIANAIS

La cinquantaine d'adhérents que compte l'Agility-Club Néviais sont tous propriétaires de chiens, chiens de race ou simples corniauds, chiens à poils longs, courts ou ras.

L'association, affiliée à la Société Canine du Languedoc-Roussillon, leur propose tous les samedis après midi (sauf juillet et août) au Hameau de Laparre, des séances d'éducation canine animées par des moniteurs diplômés de la Société Centrale Canine : **Agnès, Claudie, Jacques et Myriam.**

Une formation ludique, basée sur le jeu, permet d'éveiller les chiots à partir de 2 mois de manière particulièrement intéressante pour leur comportement à venir : ils découvrent les autres chiens, les différentes personnes, les bruits de l'environnement, ils apprennent à obéir à des « ordres », à devenir sociable, à revenir vers leur maître dès que celui-ci l'appelle, à courir, à sauter, à se faufiler etc. c'est l'éducation canine familiale par excellence. Ensuite, pour les plus courageux et les plus attentifs, ils peuvent pratiquer les disciplines sportives en vogue, de l'échelon départemental à l'échelon international : l'Agility, sport apparenté au jumping équestre et le Flyball, sport américain de jeu de balles dont notre président **Gilles Sentost** n'est autre que le Responsable National en charge du développement en France. Il sera d'ailleurs présent au prochain Championnat d'Europe, à Prague, en République Tchèque, en septembre prochain.

Dans ces deux disciplines, l'Agility-Club Néviais excelle puisqu'il est le club audois le plus titré, le seul club sélectionné pour toutes les Finales Nationales depuis sa création en 1997, et le seul club du Languedoc-Roussillon à avoir glané un titre international (3<sup>ème</sup> aux Championnats du Monde en 2002, à Dortmund, Allemagne). Cette année encore, nous avons l'honneur de citer nos champions :

- **Nadia Flahaux et Una**, son berger des Pyrénées, Championne Régionale Languedoc-Roussillon d'Agility (catégorie B, chiens moyens) et sélectionnés pour la Finale du Masters-France à Niort (août 2008),
- **Fabienne Pailhès et Asia**, son bullmastiff, également Championne Régionale Languedoc-Roussillon d'Agility (catégorie D, molossoïdes)
- et l'équipe des « **Diablos Rouges** » (**Altesse, Sunny, Vichka / Jacques, Myriam, Fabienne, Marie-France**), vice-champions de France de Flyball en titre.

La convivialité reste toutefois la base de cette réussite. Grâce au travail des adhérents, notre nouveau club-house va être prochainement inauguré pour le plus grand plaisir de tous.

**Contacts pour inscriptions et informations : 04 68 93 44 78 ■**

## CHŒUR DE NEVIAN



« Le plaisir de chanter, et de se retrouver ensemble pour... chanter » : telle est la devise du Chœur de Névia qui a été créé en septembre 2007 avec pour objectif d'animer vocalement les diverses manifestations qui ponctuent la vie néviaise.

La direction musicale a été confiée à **Gilles Sentost**, musicien néviais de formation, qui a longtemps accompagné les plus grands artistes de variétés sur les scènes de France et de Navarre.

La première sortie de ce nouveau groupe musical fût une réussite, aux dires de l'assistance : c'était fin novembre, dans l'église du village, au profit du Téléthon. Les 24 choristes ont interprété des œuvres classiques, mais aussi des chansons plus modernes et enfin un superbe noël en occitan qui restera dans les annales. Ce concert fondateur a d'ailleurs été enregistré par **Pierre Prouvèze** et le dvd devrait bientôt être en vente.

Quelques jours plus tard, c'est dans la cave coopérative pour la fête du village que résonnaient les chants mélodieux du Chœur de Névia. En février 2008, le Chœur a surpris sa présidente **Michèle Montagnani** en lui offrant des chants pour son départ à la retraite, y compris une création pour l'occasion : « l'Atsem ».

Ensuite, la participation à la commémoration du 8 mai (aux Monuments aux morts) et à la Fête de la Musique (dans le village) viendront parachever une année riche d'émotions, de musique et de convivialité. La convivialité n'aura pas été un vain mot, telle cette soirée-répétition de Carnaval, l'une des 30 qui ont jalonné cette année chorale, que personne n'oubliera de si tôt !

La reprise des répétitions aura lieu le lundi 15 septembre 2008 (20h30 / 21h30).

### Contact et informations :

**[www.lechoeurdenevian.com](http://www.lechoeurdenevian.com)**  
**et 04 68 93 63 12 (Michèle). ■**



## Comité des Fêtes : LES DYNAMICS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues participer aux soirées organisées par le comité des fêtes l'an passé.

Les Dynamics sont heureux de vous accueillir toujours aussi nombreux et même plus lors des prochaines manifestations, à savoir :

- le 11 juillet, animation pour les enfants
- le 12 juillet, paella géante préparée par Tony et Cathy
- le 13 juillet, feu d'artifice organisé par la municipalité et bal
- le 15 et 16 août, bal
- le 18 octobre, dégustation du vin primeur
- le 15 novembre, loto
- les 13 et 14 décembre, fête du village avec repas le dimanche.

Et pour finir dans la bonne humeur : le réveillon de la St Sylvestre. Bonnes vacances et à bientôt. ■



## CLUB DE COUTURE

Le club couture vient de fêter ses 21 ans. Nous vous invitons à nous rejoindre, initiées ou débutantes, pour partager de bons moments de convivialité. Nous vous offrons : couture, retouche, tricotage, et broderie suivi d'un bon petit café à 16 heures.

Rendez-vous donc en octobre tous les mardis de 14h à 17h.

Rolande, Elise, Annie, Paulette, Nicole, Angèle, Eulalie et Mireille, vous souhaitent à toutes un bel été et de jolies vacances. ■

## DAL MOULI AL ROC D'AGEL Société d'Histoire de NEVIAN Mairie - 11200 - NEVIAN

Pour DAL MOULI, 2007 fut riche en manifestations autour du centenaire de 1907. En avril, la conférence de Rémy PECH sur « 1907 et les crises viticoles » fut suivie par plus de 100 personnes au foyer de Névia, à l'invitation de notre association et en collaboration avec la Mairie, la Cave Coopérative et Boite de Concert. En juillet, une visite théâtralisée de Névia amena les participants dans divers lieux ayant à voir avec le vin. En Novembre, une lecture bilingue et chantée de « VIVO LO VI », farce de Paul ALBAREL, fut écoutée par une quarantaine de personnes dans le cellier du même nom. L'enregistrement de la conférence en CD et le texte trilingue de « VIVO LO VI » sont parus dans le N° 36 de notre revue.

En 2008, nous revenons à notre travail laissé de côté pour cause de centenaire, à savoir : la table d'orientation que nous prévoyons d'installer sur le site des éoliennes « Grande garrigue » dominant la région de Névia et portant la vue très loin. L'association, selon ses habitudes, travaille à cette réalisation en tenant des réunions publiques - pour avoir les idées du plus grand nombre - avec les adhérents et les non-adhérents intéressés. Nous espérons que cet automne voit l'érection de ce « monument-document historique et géographique » de Névia et son inauguration. Le prochain numéro de notre revue en fera état, en plus d'articles sur les recherches de l'histoire de Névia et sa région. ■

## AMICALE POUR LE DON DE SANG

L'amicale de Névia est forte de 68 amicalistes.

Notre activité pour le début de l'année, a commencé le 16 janvier par la galette des rois à Port-La Nouvelle, puis, le 25 janvier par l'assemblée générale de notre l'amicale.



Nous étions présents le 17 février aux AG à Villepinte, Armissan, Cuxac d'Aude et Salles d'Aude. Nous avons organisé l'AG du Comité Régional du Languedoc Roussillon à Névia, puis, le 24 avril, notre première collecte de sang au foyer avec 40 donneurs qui se sont déplacés pour la bonne cause (record battu). C'est à cette occasion que nous avons eu le plaisir d'enregistrer 8 nouveaux donneurs de plasmaphèreses. Merci à eux pour leur générosité.

Nous participerons au relais de la Vie à Gruissan (18 mai) avant de séjourner au Portugal du 6 au 14 mai. Au calendrier, le 22 juin repas champêtre de l'amicale et le 9 octobre collecte de sang au foyer municipal.

Vous pouvez nous rejoindre en adhérant à notre amicale.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : la présidente au 04 68 93 56 16 ■**

## ECOLE DE RUGBY

L'école de rugby de l'UNCA fonctionne grâce à une équipe dévouée d'une douzaine de bénévoles (éducateurs et dirigeants) qui encadre 73 jeunes licenciés répartis en 5 catégories d'âge allant de 5 à 15 ans. Les entraînements se déroulent tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h30 à 16h30 pour les 3 catégories les plus jeunes et de 16h30 à 18h30 pour les plus âgés de début septembre à fin mai au stade de Névia.

L'adhésion à l'école de rugby s'effectue par une cotisation de 70 euros versée lors de l'inscription et donne droit à un équipement (short et chaussettes aux couleurs du club). D'octobre à avril, notre école de



rugby participe à la compétition FFR Aude-Rugby puis prend part aux tournois de fin de saison à Cuxac le 1er mai, à Carcassonne le 8 mai et à Gruissan le 31 mai. Des manifestations conviviales (arbre de Noël, loto annuel, repas de fin de saison...) animent aussi notre association et permettent d'intégrer les familles à notre action éducative. De même, un voyage de fin d'année au profit exclusif des enfants clôt la saison.

Enfin, concluons en signalant les très bonnes relations qu'entretient notre école de rugby avec celles de l'ensemble du département et avec le RCNM qui, chaque année comme le mois dernier, envoie des joueurs et entraîneurs de l'effectif professionnel visiter nos jeunes lors d'un entraînement et nous invite à un mini tournoi en ouverture d'un match de l'équipe fanion du RCNM. ■

## JUDO CLUB NEVIANAIS



Le judo club néviais, fort de ses 25 années d'existence réunit chaque saison près de 85 adhérents. De 4 ans pour les plus jeunes jusqu'aux adultes, tous les niveaux de pratique se côtoient, éveil, loisir ou compétition avec la particularité de compter grand nombre de féminines.

Notre association fait partie de l'entente Aude Arts Martiaux, qui figure parmi les 5 plus importants clubs du département et nos judokas sont présents à tous les échelons de compétition. Nous relevons parmi nos résultats de nombreux titres de champions de l'Aude, de région, inter région, des



podiums nationaux, ainsi qu'un Champion de France FSGT minime.

Mais le succès de notre dojo repose sur l'esprit et la convivialité de ses membres.

Coté dirigeant, le président **Luc Decaud** et le Vice président **Gauthier Bocquet** sont tous deux ceintures noires et les cours sont dispensés par deux professeurs diplômés d'état, **Quentin Darré** et **France Barréda-Bocquet**.

Depuis le démarrage de l'activité en octobre 1982, 21 ceintures noires ont été formées à Névia, trois 2<sup>ème</sup> dan et trois 3<sup>ème</sup> dan, ainsi les générations de judokas commencent à se succéder avec bonheur...

Challenge en 1982, le judo club de Névia a établi à présent une forte notoriété sur le secteur et espérons que nous verrons encore longtemps les petits judokas traverser le village en kimono le mercredi après midi... ■

## ASSOCIATION OMMISPORTS MONTLAURIER

Anciennement rattachée au judo club à sa création en 1982, l'activité fitness est désormais autonome sous l'appellation AOM depuis quelques années.

Les séances hebdomadaires sont au nombre de quatre, dans des domaines variés et accessibles au plus grand nombre.

Le mardi : Une séance « active », travail en endurance et renforcement musculaire intense.

Le mercredi : Une séance « step », endurance et travail jambes, fessiers, très tonique.

Le jeudi : Une séance étirements et renforcement musculaire moyen.

Le vendredi : Une séance « douce », étirements et tonification légère, plus relaxation.

Une soixantaine d'adhérents, ados adultes, avec une grande majorité de féminines, plus quelques messieurs, composent nos groupes.

Le but recherché n'est pas la compétition, chacun peut évoluer à son rythme, mais plutôt le bien être et une condition physique adaptée à chaque âge, dans une ambiance décontractée, mais studieuse.

La palette des cours permet à tous de trouver les exercices appropriés afin de garder la forme et une bonne santé.

Le club est présidé par madame **Gislaine Darré** et les cours sont dirigés par **Mme France Barréda-Bocquet**, diplômée d'état. ■

## INFORMATIONS PAROISSIALES 2008

"Ne laisse jamais quelqu'un venir à toi, sans qu'il ne reparte mieux et plus heureux"  
Mère Thérèse.

Permanences des prêtres de la Paroisse St Vincent en Narbonnais au centre paroissial :

**3, impasse Gambetta à OUEVILLAN**

**Tél. : 04 68 45 26 50**

- de 15h30 à 17h30 le Jeudi

- de 10h à 12h le Samedi

**Curé : Guy SABATIER**

**Tél. : 04 68 45 33 30**

**Diacre : Jean-Claude LASSERRE**

**Tél. : 04 68 93 67 05**

- Pour les baptêmes et Mariages prendre contact au moins 3 mois à l'avance.

- Tous les mardis à 9h, messe ou temps de prière à NEVIAN.

- Les parents désirant inscrire leurs enfants au catéchisme (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

doivent s'adresser à **Mme LASSERRE Anne-Marie** - Tél. : 04 68 93 67 05. ■



## LA PAYCHELO

Le bureau de la Paychelo se compose de :

Président : **GORGUES Raymond**

Vice Président : **ROUX Paul**

Secrétaire : **NAVARRO Solange**

secrétaire adjoint : **LECOURT Jérôme**

Trésorière : **DUMONT Christiane**

trésorier adjoint : **ALANIOU Daniel**

L'association compte 40 adhérents.



Nous recevons les associations qui le désirent pour passer un moment dans ce merveilleux site, qui à ce jour demande des remises en état lors des inondations récentes. Beaucoup de travail en attente mais nous serons à la hauteur. Notre équipe technique en fait le serment.

Les donneurs de sang feront un repas champêtre le 22 juin.

Le site est ouvert pour les adhérents et leurs invités qui en feront la demande auprès des responsables. ■

## UNION NÉVIAN-CANET AUDE



**15 rue d'Orbieu 11 200 Névia**

**Tél. : 04 68 93 44 70**

**Stade municipal Montlaurier :**

**Tél. : 04 68 93 59 99**

**Stade municipal de Canet d'Aude**

**Email : [jean-charles.bourreil@wanadoo.fr](mailto:jean-charles.bourreil@wanadoo.fr)**

**Site : <http://unionnevia-canet.monsite.wanadoo.fr>**

Tout club de rugby se construit une histoire, dans un cheminement tantôt régulier tantôt chaotique, sa propre histoire. Ce parcours marqué, année après année, par des événements heureux ou malheureux est surtout fait de multiples aventures humaines.

Notre club l'UNCA n'échappe pas à cette règle commune. Né il y a quelques années, notre association est devenue au fil des années un club reconnu et respecté aussi bien sur notre bonne vieille terre du Languedoc que sur le reste du territoire pour les performances de son équipe, les exploits de ses joueurs et le caractère de ses dirigeants au tempérament bien trempé.

On connaît bien moins l'envers du décor, le travail exigeant et obscur de tous ces bénévoles attachés à la gestion des tâches courantes et administratives, qui recouvre tout l'univers extrêmement complexe que bien peu d'amateurs de notre jeu connaissent.

Un de nos objectifs essentiels, outre les performances sportives, est la pérennisation de nos finances et nous avons mis en œuvre divers moyens pour y arriver.

Nous remercions les municipalités de Névia et de Canet pour leur contribution financière, tous nos partenaires et ils sont de plus en plus nombreux à nous soutenir, tous nos supporters pour leurs encouragements, toutes les personnes qui sont venues à notre loto de l'école de rugby, tous ceux qui se

sont impliqués pour que notre vide greniers du 13 avril soit une réussite et sans oublier la Cave Coopérative de Nevian avec son conseil d'administration et tous les coopérateurs réunis qui nous permettent d'organiser chaque année la Fête du Rugby et du Vin qui attire début Août de plus en plus de monde et qui fait la réputation de notre village.

En conclusion que pouvons nous dire, loin des polémiques et des querelles d'hommes qui s'estompent avec le temps, que le rugby est d'abord une manière d'être ou se traduit un état d'esprit : celui d'une grande famille, dont tous les membres tous les Dimanches s'assemblent à quinze heures.

Jean Luc Bousquet ■

## TENNIS CLUB NEVIANAIS

La saison 2008 touche à sa fin en ce qui concerne tous les championnats et cette année encore on peut dire que le tennis à Névia n'est pas en porte bien.

L'équipe de 3 générations composée de **Luc GARCIA** et **Joël SALVADO** en plus de 35 ans, de **Jonathan LAVALLE** et **Fabien BASTELICA** en plus de 18 ans et **Samuel QUESADA**, **Nicolas LAFONT**, **Geoffrey SENTOST** et **Kévin LANCEZEUX** en moins de 18 ans, à réussi à conserver son titre en remportant pour la deuxième année consécutive le trophée départemental des générations.



En 13/14 ans, **Nicolas LAFONT**, **Geoffrey SENTOST** et **Kévin LANCEZEUX** ont terminé premier de leur poule et se sont donc qualifiés pour la phase finale qui a débuté le 4 mai par une 8e de finale contre le TC Narbonne St-Georges. Nos jeunes névia nais ont brillamment remporté cette rencontre sur le score de 2-1. Le 10 mai, à Villemoustaussou, un difficile quart de finale perdu 3-0 a ponctué cette belle aventure.

En 2<sup>ème</sup> division senior, **Joël SALVADO**, **Yoann HERNANDEZ**, **Jonathan LAVALLE**, **Samuel QUESADA**, **Luc GARCIA** et **Fabien BASTELICA** se sont eux aussi qualifiés pour les phases finales alors que cette équipe évoluait encore en 3<sup>ème</sup> division l'an dernier. Le quart de finale pourtant prometteur a vu la défaite de cette équipe.

Rappel des dates du tournoi interne ouvert à tous, licenciés ou non : du 2 au 17 août 2008. ■

## NEVIAN GINESTAS TENNIS DE TABLE 2001

**9, Impasse de la barrière 11200 Névia n 0468934734**

Une nouvelle saison, la 7<sup>ème</sup>, bien remplie pour nos pongistes qui ont porté nos couleurs au niveau départemental, régional et même national. Ainsi nos jeunes (notre volonté de formation récompensée) et nos féminines (une marque de fabrique) ont multiplié les podiums dont les marquants sont : **CIMETIERE Charlène** : Championne du Languedoc par Classement 65-70 Équipe des moins de 9 ans garçons (**GARCIA Jordan**, **BATAILLE Kélian**, **REVELLI Hugo**) : 3<sup>ème</sup> Interclubs Régionaux.

Équipe des moins de 11 ans filles (**MONTAGNANI Maelyss**, **HAMON Marine**, **BALES Solenn**, **BLESING Eloisa**) : 3<sup>ème</sup> Interclubs Régionaux. **LOPEZ Margaux** : Championne de l'Aude moins de 13 ans filles. **MONTAGNANI Maelyss** : Championne de l'Aude moins de 9 ans filles. **GARCIA Jordan** : Champion de l'Aude moins de 9 ans garçons. Équipe Entente Névia n Carcassonne Féminine (**CIMETIERE Charlène**, **CIMETIERE Coralie**, **LOPEZ Margaux**, **ORSEL Jantina**, **PEREZ Karine**, **STANCIU Raluca**) : Championne du Languedoc avec accession en Pré Nationale.

NGTT 01 est toujours au rang départemental en nombre d'adhérents dont près



de 66 % de jeunes de moins de 18 ans et 33 % de féminines. Nous remercions tous nos éducateurs bénévoles et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin ainsi tous ceux qui nous soutiennent, sans qui tous ces excellents résultats n'existeraient pas. Nous invitons donc tous ceux qui veulent nous rejoindre (jeunes ou moins jeunes) pour poursuivre et étoffer nos futures équipes à prendre contact avec :

**SUCH Jacques au 06 71 06 50 44**

**LOPEZ Denis au 04 68 93 47 34**

**DESIGNES Christian au 04 68 33 34 50.**

Vous pourrez découvrir et pratiquer le Tennis de Table, un sport qui développe des qualités techniques (adresse, agilité), physiques (tonicité, vitesse), et mentales (concentration, combativité). Autre avantage de notre discipline, c'est la pratique intergénérationnelle qui donne à notre club une ambiance très familiale. Alors n'hésitez plus, venez taper dans la petite balle orange. ■

## EXPERTISES ATP



Diagnostic Amiante  
Etat Parasitaire  
Accessibilité au Plomb  
Superficie Loi Carrez  
Performance Énergétique  
Risques Naturels et Technologiques

**Cédric CHARPENTIER**

5, impasse de la Barrière  
11200 NEVIAN

Diagnostic Certifié

E-mail : expertise.atp@wanadoo.fr  
Fax : 04 68 44 12 38



**06 63 92 73 58**

## AUTO SERVICE MARTIN

11100 MONTREDON DES CORBIERES

**06 83 55 51 18**

ENTRETIEN  
RÉPARATION  
À DOMICILE



FOURNITURE et POSE CLÔTURES  
PORTAIL EN TOUS GENRES  
SERRURERIE MÉTALLERIE  
MENUISERIE ALU et PVC  
AUTOMATISMES

Z.I. Croix Sud - Rue René Panhard - B.P. 7134 - 11781 NARBONNE Cedex - Tél : 04 68 41 34 41 - Fax : 04 68 41 11 23  
Agence : Z.I. de la Bouriette, allée Kepler - 11000 CARCASSONNE - Tél : 04 68 25 43 58 - Fax : 04 68 41 11 23  
E-mail : soclatures2@wanadoo.fr

**SALON DE COIFFURE MIXTE**

## M.C COIFFURE

Fermé le Lundi et Mercredi A.M.

Place de la fontaine - 11200 NEVIAN

Tél : 04 68 93 63 79



## Alain et Gauthier BOCQUET

TOUTES RÉNOVATIONS BÂTIMENT

- COUVERTURE TRADITIONNELLE  
- DÉCORATION, PEINTURE

3, chemin de labade - 11200 NÉVIAN - Tél : 04 68 93 59 62

## A la Rose d'or

M. COUMES et Fille

14, bd Maréchal Joffre  
avenue des Pyrénées  
11100 NARBONNE  
Tél : 04 68 42 36 86  
www.rose-or.interflora.fr



Paiement à distance



## TAXI CONFORT

**Philippe VOGLER**  
06 77 52 25 80

33, Cité des Arènes  
11200 NEVIAN

**06 77 52 25 80**



- Serrurerie
- Fermetures
- Blindage
- DEPANNAGE

DE MÉLO Louis

23 bis, avenue de la Gare - 11200 NÉVIAN  
Tél : 04 68 46 58 01 - Fax : 04 68 46 86 35

## Le Soleil Fleurii

Plants potagers - Fleurs - Arbres



Envie de fleurir votre vie à bon prix ?  
Pensez Soleil Fleurii !

11, rue Emiles Eudes - 11100 NARBONNE - 04 68 41 52 23



## RECUPERATION FER et METAUX

## SARL BELTRAN et Fils

11120 MARCORIGNAN - Tél : 04 68 93 60 72